



Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs

Assemblée générale du 24 avril 2019

Procès-verbal

Le 24 avril 2019 à 19h30, les membres de l'association « Les Ludophiles d'Asnières et d'ailleurs » se sont réunis en assemblée générale dans la salle 9 du « C.A.S. – Théâtre Armande Béjart », 16 place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières-sur-Seine, sur convocation du président.

Le siège de l'association est au 97 rue du château, 92600 Asnières-sur-Seine.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. Yoshihiro KON-SHARP, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Bertrand LAFOUGERE, membre du conseil d'administration et de M. Frédéric MONTAGNAT, trésorier de l'association.

17 personnes sont présentes pour cette assemblée générale sur les 50 membres de l'association.

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- élection du conseil d'administration,
- rapport financier,
- approbation des provisions pour le budget 2019-2020,
- bilan des activités de l'année 2018-2019,
- objectifs pour l'exercice 2019-2020.

1. Élection du conseil d'administration

Le mandat d'administrateur de Monsieur Yoshihiro KON-SHARP est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric MONTAGNAT est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Bertrand LAFOUGERE est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Monsieur Stéphane BETOULLE, absent lors de cette assemblée générale, est représenté par pouvoir par Monsieur Frédéric Montagnat et reconduit à l'unanimité jusqu'à l'assemblée générale de 2020

Monsieur Vincent COURTOIS est élu à l'unanimité comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Monsieur Sylvain ESTIOT est élu à l'unanimité comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Monsieur Thibault ANDRIEU est élu à l'unanimité comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale de 2020.

Le conseil d'administration se réunira plus tard afin d'élire un nouveau bureau.

2. Rapport financier

Le trésorier rappelle que les comptes de l'association sont ouverts pour consultation sur demande par courrier au conseil d'administration.

Opérations	Crédit	Débit
Reliquat 2017-2018	886,06 €	
Recettes (adhésions)	1 120,00 €	
Assurance		88,17 €
Achat jeux		763,21 €
Tapis de jeux		99,00€
Site internet (hébergement)		76,80 €
Site internet (nom de domaine)		6,00 €
Tournoi Terraforming Mars	76,20 €	106,10 €
Total crédit	2 082,26 €	
Total débit		1 139,28 €
Balance	942,98 €	

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3.Approbation des provisions pour le budget 2019-2020

- **La cotisation pour la saison 2019-2020 est fixée à 25 euros**, cependant, à l'occasion du festival de jeux « Paris est Ludique », le trésorier propose une réduction de la cotisation de la saison 2019-2020 égale au prix du billet d'entrée pour ce festival, soit 6 €. Cette réduction n'est applicable que sur présentation d'un justificatif d'achat ou d'un billet pour le festival.
- Nous avons 170,97 € de frais fixes pour l'assurance et le site internet,
- 50 € sont prévus pour le forum des associations (posters supplémentaires),
- 125 € pour l'achat de Brass Lancashire, Brass Birmingham et Dominare,
- 100 € pour l'achat de protège-cartes et d'accessoires de rangement.

Les provisions pour le budget de la saison 2019-2020 sont approuvées à l'unanimité.

4. Bilan des activités de l'année 2018-2019

a. Statistiques

Les statistiques ci-dessous ont été calculées au 27 mars 2019 (des données sont manquantes pour les séances des 16 et 23 février ainsi que du 2 mars 2019).

Le nombre d'adhérents à l'association est de 50 personnes dont 34 Asniérois.

Les séances ont attiré en moyenne 14 personnes.

- 17 personnes en moyenne pour les mercredis et 9 personnes en moyenne les samedis.
- Le maximum de personnes à une séance fut de 22 personnes et le minimum de 5.
- Sur 57 séances, nous avons fait 257 parties de 151 jeux différents, dont 81 jeux de notre ludothèque.
- 54% de ces jeux étaient des jeux experts, 35% des jeux intermédiaires et 12% des jeux familiaux (138 / 89 / 30).
- Il y a eu 90 emprunts de 49 jeux différents.

Les jeux les plus joués cette année sont les suivants :

Nom du jeu	Nombres de parties
Terraforming Mars	23
Scythe	7
Azul	5
Ganymede	5
Ground floor	5
Orbis	5
Flamme rouge	4
Solenia	4
Brass: Lancashire	3
Clans of Caledonia	3
Dice Forge	3
El Grande	3
Gugong	3
Les Colons de Catane	3
Pillards de la mer du nord	3
Teotihuacan	3
Welcome to...	3
Wildcatters	3

b. Achat de jeux

Le comité d'administration a décidé en prenant en considération les listes de souhaits fournies par certains membres d'acheter les jeux suivants :

Jeux experts : Anachrony (commandé, non reçu), Brass Birmingham (en attente de la version retail française), Brass Lancashire (en attente de la version retail française), Coimbra, Détective, Great Western Trail, Root (commandé non reçu), Spirit Island (en attente de réédition), Teotihuacan – La Cité des Dieux (commandé, non reçu).

Jeux intermédiaires : Clank !, Codenames, Ganymède, Les Charlatans de Belcastel, Orbis, Photosynthesis, Pillards de la Mer du Nord, Solenia, Unlock ! Escape Adventure.

Famille : L'île au Trésor, CuBirds, Cerbère, Mr Wolf

Extensions : Extension de Terraforming Mars : Hellas et Elysium, Venus next, Colonies. Extension de Flamme Rouge : Peloton. Extension de Colt Express : Marshal et Prisonniers. Extension de 7 Wonders : Armada et Cities.

c. Coupe de France Terraforming Mars

Nous avons organisé la première édition de la Coupe de France de Terraforming Mars et ce fut un grand succès. 36 joueurs de toute la France sont venus s'affronter sur trois rondes.

Nous étions débiteurs de 29,90 € à la fin du tournoi.

À noter la visite de Guillaume Mare (Maire adjoint à la vie associative) et d'Alexandre Brugère (Maire adjoint à la sécurité), une inscription à l'association suite au tournoi et surtout les nombreux contacts avec d'autres associations et boutiques à travers la France.

d. Partenariat Magic Bazar

Nous avons mis en place la possibilité d'obtenir des remises sur le site internet de la société Magic Bazar et physiquement à la boutique avec votre carte d'adhérent.

Magic Bazar a participé aux lots de la Coupe de France Terraforming Mars avec 80 € de bons d'achat et également à l'organisation de 2 trials pour la Coupe de France Terraforming Mars avec lots.

Le conseil d'administration rappelle également que la boutique du 13e arrondissement dispose d'une grande salle de jeu et qu'il est possible d'y aller y compris cet été lorsque le C.A.S. sera fermé.

e. Mise en place du RGPD

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données, nous avons supprimé toutes les informations personnelles des personnes ne faisant plus partie de l'association. Les informations personnelles des membres ne sont désormais conservées que durant un mois après la fin de la saison 2018-2019. Sans renouvellement de l'adhésion, toutes les informations seront supprimées à l'exception de la ligne correspondant à la cotisation du membre concerné dans notre bilan financier. Toutes les informations demandées lors de l'inscription servent uniquement au fonctionnement de l'association, à l'exception de la ville de résidence, qui est utilisée de manière anonyme pour calculer le nombre d'adhérents asniérois, information que nous transmettons ensuite à la mairie d'Asnières-sur-Seine.

f. Changement d'adresse de l'association en cours

L'adresse de l'association va changer du 180 avenue d'Argenteuil 92600 Asnières-sur-Seine, au 97 rue du château 92600 Asnières-sur-Seine.

g. Mise en place de la ludothèque sur MyLudo.fr

Nous avons mis en ligne la ludothèque de l'association sur le site MyLudo.fr et le site permet également de partager et de voir les ludothèques des membres de l'association qui font la démarche de s'inscrire.

Il sera nécessaire de refaire une communication sur ce sujet à tous les membres.

5.Objectifs pour l'exercice 2019-2020

Avec 50 membres aujourd'hui, il est devenu plus difficile d'animer et de gérer l'association avec les seules personnes du conseil d'administration et les bénévoles actuels.

L'objectif principal pour la saison 2019-2020 à venir est d'**augmenter le nombre de bénévoles et de participations à la vie de l'association**. À ce sujet, le conseil d'administration rappelle que la plus simple participation avec une valeur ajoutée est de poster sur Discord pendant les séances les photos des jeux joués en indiquant les joueurs présents ainsi que les scores. Cela permet en effet de faire beaucoup plus facilement les compte-rendus de séance, vitrines de notre association.

L'autre objectif pour la saison à venir est d'**organiser une nouvelle édition de la Coupe de France Terraforming Mars**.

6.Autres sujets

a. Les cartes adhérents

Elles permettent de bénéficier de la réduction lorsque les membres se rendent physiquement à la boutique Magic Bazar. Il est nécessaire de fournir une photo pour l'avoir. Devant la difficulté à produire des cartes adhérents papier, les membres sont d'accord pour avoir une carte électronique au format pdf. Le conseil d'administration étudiera les différentes solutions possibles pour cela.

b. Le paiement en ligne

Le trésorier rappelle que le paiement en chèque et en espèces est plus fastidieux à encaisser et que nous souhaiterions augmenter les paiements en ligne.

c. Commentaires libres

Un membre nous indique que Discord peut être utilisé avec des mots-clés et que cela permet par exemple d'assigner des référents à des jeux. Le conseil d'administration confirme que la mise en place de Discord est un succès et qu'il sera conservé. Comme il est de plus en plus utilisé et au centre de notre organisation, nous allons étudier comment en tirer encore plus partie et nous reviendrons vers le membre mentionné ci-dessus pour bénéficier de son expérience avec Discord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

À Asnières-sur-Seine, le 24 avril 2019

Le président de séance	Le secrétaire de séance
M. Yoshihiro KON-SHARP	M. Bertrand LAFOUGERE